

**SECTION "VIGNE"**

**CTPS Vignes**

**Classement des variétés**

**Réunion du 29/9/2016**

La section « Vignes » du CTPS a été sollicitée pour avis sur différentes demandes d'inscription au catalogue français ou classement de plusieurs variétés de vignes susceptibles de présenter des caractéristiques de résistance à certaines maladies.

L'expertise conduite par la Commission compétente de la section a été validée à l'unanimité.

Ont successivement été débattues des propositions faites par différents demandeurs :

1) 14 dossiers, reçus le 1<sup>er</sup> juin, ont bénéficié des avis suivants :

- 4 variétés de vigne (Muscaris B, Souvignier G, Monarch N et Prior N) ont reçu un avis favorable pour un classement définitif immédiat
- 7 variétés (Bronner B, Johanniter B, Solaris B, Saphira B, Cabertin N, Pinotin N et Divico N) ont été proposées au classement temporaire, nouvelle procédure plus rapide que la méthode classique d'évaluation.
- 3 variétés de vigne (Cabernet blanc, Cabernet Cortis N, Cabernet Jura N) ont bénéficié d'un avis potentiellement favorable à l'une des 2 modalités de classement, dans l'hypothèse d'une modification de leur dénomination. Les experts de la Commission Catalogue de la section "vignes" du CTPS sont disponibles pour participer à la réflexion sur ces dénominations afin d'aboutir rapidement à un avis favorable complet. Pour deux de ces variétés (Cabernet blanc et Cabernet Jura), quelques précisions complémentaires devront également être apportées par des expérimentations dans nos conditions de culture.

2) 8 variétés traditionnelles déjà inscrites au catalogue français (Agiorgitiko N, Assyrtiko B, Moschofilero Rs, Reditis Rs, Xinomavro N, Verdejo B, Onchette N et Chouchillon B) ont reçues un avis favorable pour un classement définitif immédiat

3) 4 variétés de création nouvelle (IJ58, IJ134, Col-2011G et Col-2007G) en demande d'inscription au catalogue français (essais VATE en cours) ont également reçu un avis favorable. Elles sont proposées à un classement temporaire.

4) 3 variétés traditionnelles locales de vigne (Hibou Noir, Peloursin N et Raisaine B) ont reçu un avis favorable à l'inscription au catalogue français.

Par ailleurs, 10 dossiers de classement de nouvelles variétés ont été reçus trop récemment pour être inscrits à l'ordre du jour de cette séance: ils seront traités par les experts pour être présentés à la prochaine réunion de la section "Vigne" du CTPS le 13 décembre prochain.

Pour chaque variété évaluée, l'avis de la section sera transmis et motivé au Ministère de l'Agriculture et une présentation sera faite au Conseil spécialisé vins de FranceAgriMer, dont l'avis est également sollicité. Il est rappelé que l'avis de la section "Vigne " du CTPS n'est que consultatif.

Au total, sur 29 variétés expertisées, 26 ont d'ores et déjà reçues un avis favorable de la section "vigne" du CTPS soit pour un classement définitif ou temporaire, soit pour une inscription définitive au catalogue français. 3 nouvelles variétés pourraient bénéficier rapidement d'un classement définitif ou temporaire une fois réglée notamment la question de leur dénomination.

*Pour tous renseignements s'adresser à :*

*- Laurent- MAYOUX - DRAAF/FAM Montpellier (laurent.mayoux@franceagrimer.fr)*

*- Jean-Luc DAIRIEN - INAO (jl.dairien@inao.gouv.fr)*